



Dans le cadre de sa formation professionnelle, votre enfant va être reçu au cours de l'année par le médecin scolaire et/ou les infirmières scolaires afin d'établir son certificat d'aptitude aux travaux réglementés (uniquement pour les élèves mineurs, de plus de 15 ans et sous statut scolaire).

Pour réaliser ce document, la fiche de renseignements suivante est obligatoire. Sans ce document, le médecin ne pourra pas finaliser le dossier de votre enfant et sa formation ne pourra donc pas être validée. **Merci d'y joindre impérativement la copie du carnet de vaccination de votre enfant.**

Nom et prénom de l'élève : Classe :

Date de naissance :

Y a-t-il des problèmes de santé dans la famille ? oui non
Précisez :

Votre enfant a-t-il déjà été hospitalisé ? oui non
Précisez date et pourquoi :

A-t-il subi une intervention chirurgicale ? oui non
Précisez :

A-t-il des problèmes de vue ? oui non

A-t-il eu des problèmes auditifs ? oui non

A-t-il déjà perdu connaissance ? A-t-il fait des malaises ? oui non

A-t-il présenté de l'asthme ? oui non

A-t-il souffert d'allergie ? oui non
Précisez :

Est-il atteint d'une maladie chronique ? (diabète, épilepsie, rhumatisme, cardiaque ...) oui non
Précisez :

Est-il suivi dans une consultation spécialisée ? oui non
Précisez :

Prend-il un traitement régulièrement ? oui non
Précisez quels médicaments / depuis quand :
.....
.....

Observations concernant votre enfant :
.....
.....

Nom et N° téléphone du médecin traitant :

La consommation de produits psycho actifs (alcool, cannabis, autres drogues) et de certains médicaments peut avoir des conséquences en cas d'utilisation de machines ou de conduites d'engins. Elle peut entraîner une inaptitude à la poursuite de la formation professionnelle dispensée, pendant le temps nécessaire.

Je déclare avoir pris connaissance de l'information ci-dessus.

Signature :

Date :

Signature de l'élève :

Signature des responsables légaux :